

Compte-rendu du Conseil des ministres du mercredi 17 avril 2019 consacré à la reconstruction de Notre-Dame de Paris

[Télécharger le .pdf](#)

L'incendie de Notre-Dame de Paris et les suites

Le ministre de l'intérieur et le ministre de la culture ont présenté une communication sur l'incendie de Notre-Dame de Paris et les suites.

1. Le ministre de l'intérieur est revenu sur le déroulement des opérations de lutte contre l'incendie et a présenté le bilan de l'engagement exceptionnel qu'elles ont nécessité.

Le lundi 15 avril 2019, en fin de journée, un violent incendie s'est déclaré en partie supérieure de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Ce feu, parti d'une zone en travaux, s'est rapidement propagé à l'ensemble de la toiture de l'édifice. L'alerte a été reçue à 18h51. A 19h00, compte-tenu du développement du feu, des conditions climatiques et de la configuration des lieux, la brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) a mis en place un dispositif opérationnel de grande ampleur, renforcé par les moyens spécialisés des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) d'Ile-de-France, afin de conduire une attaque massive contre ce sinistre hors norme.

Près de 500 sapeurs-pompiers armant plus de 70 engins ont été engagés 7 heures durant contre l'incendie. Ils ont mis en œuvre 13 bras élévateurs articulés (BEA), une trentaine d'« engins-pompe », 15 lances à eau de grande puissance, 6 lances-canon, 1 lance « canon-mousse » ainsi que des drones. Deux bateaux-pompes ont été disposés sur la Seine afin d'assurer l'alimentation en eau.

Les opérations ont débuté à 19h08. A 19h12, le plan d'évacuation des œuvres d'art a été déclenché. A 21h36, 2 800 m² de toiture sont embrasés, et le beffroi nord est atteint par l'incendie. Les habitations situées rue du Cloître Notre-Dame ont été évacuées en raison des risques d'un effondrement des murs du transept nord.

Vers 22h30, les sapeurs-pompiers sont parvenus à reprendre la maîtrise du sinistre. L'incendie a été considéré comme éteint à 2 heures du matin.

L'action des sapeurs-pompiers a permis de sauvegarder la structure de l'édifice. En effet, entre 21 heures et 22 heures, la propagation de l'incendie au beffroi nord a fait courir le risque d'un effondrement du bourdon, lequel aurait emporté l'ensemble de la tour et une partie de la façade. Une vingtaine de sapeurs-pompiers ont risqué leur vie pour préserver cette partie de la cathédrale.

Dans cette opération d'une grande complexité, les hommes et les femmes de la BSPP ont été appuyés par les personnels de la préfecture de police, policiers et architectes, les personnels du SAMU, les bénévoles des associations agréées de sécurité civile, les militaires de la mission Sentinelle, les agents du ministère de la culture, de la Ville de Paris et des bâtiments de France.

Seuls un militaire de la BSPP et deux policiers ont été très légèrement blessés, du fait de coups de chaleur ou d'inhalation de fumées, sans faire l'objet d'une évacuation. Bien que les opérations d'extinction soient arrivées à leur terme, la destruction de la flèche et de l'essentiel de la toiture par l'incendie a provoqué l'effondrement partiel de la voûte de la nef, à son tour suivi d'effondrements au nord et à la croisée du transept.

Ces dégâts fragilisent des parties importantes de la structure. Des opérations de sécurisation sont en cours, qui devraient permettre après dépose des pièces instables des voûtes et des pignons, une réintégration rapide des quelques dizaines d'habitants évacués du quartier.

Le ministre de l'intérieur, en charge de la relation avec les cultes, a rappelé que l'État est aux côtés des

Le ministre de l'Intérieur, en charge de la relation avec les confessions, a rappelé que l'Etat est aux côtés des représentants de l'Eglise, sur le site de Notre-Dame. Il assurera notamment la sécurité des fêtes religieuses de la semaine pascale. Les fêtes chrétiennes des Rameaux et de Pâques du 14 au 21 avril, avant la fête juive de Pessah du 19 au 27 avril font l'objet d'une sécurisation renforcée. Les services de police et de gendarmerie, mais aussi les militaires de l'opération Sentinelle, sont mobilisés sur l'ensemble des sites nécessitant une vigilance particulière. Au regard des événements tragiques survenus ce lundi, et des rassemblements possibles tout au long de la semaine, le Gouvernement a indiqué que cette vigilance serait encore accrue.

2. Le ministre de la culture a rappelé les modalités de la souscription nationale et internationale lancée par le Président de la République, afin de rebâtir la cathédrale Notre-Dame de Paris, à la suite du terrible incendie qui a ravagé le monument lundi 15 avril 2019.

Le Gouvernement a mis en place un portail commun fédérant quatre établissements et fondations d'utilité publique habilités à collecter des dons : le Centre des Monuments Nationaux, la Fondation Notre Dame/Avenir du Patrimoine à Paris, La Fondation du patrimoine et la Fondation de France. Par ailleurs, il a mis en place deux fonds de concours : l'un pour recueillir les dons émanant de personnes résidant ou dont le siège social se situe en France et l'autre pour les dons émanant de résidents de pays étrangers.

Un dispositif fiscal spécifique pour accompagner cette levée de fonds a été décidé. Il fera l'objet d'un projet de loi dont le conseil d'État sera saisi aujourd'hui et qui sera présenté au prochain conseil des ministres pour être soumis en urgence au Parlement.

Le ministre de la culture a ensuite fait un point sur les œuvres de Notre-Dame de Paris suite à l'incendie. Il a indiqué que l'évacuation des œuvres de la sacristie et du trésor vers le musée du Louvre avait été engagée et que le rapatriement vers le musée du Louvre des œuvres déposées à l'Hôtel de ville pendant la nuit de l'incendie était achevé. Ces œuvres, miraculeusement préservées des flammes et de la chute des pierres, bénéficieront d'un environnement sécurisé et contrôlé, et seront prises en charge par le laboratoire de recherche sur les monuments historiques (LRMH) et le centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF). Les œuvres monumentales (orgue, grands tableaux, groupe sculpté de Coustou et Coysevox, Vierge médiévale du pilier sud du chœur, stalles, chaire à prêcher) ont elles aussi été épargnées par le sinistre et seront déposées à partir de la fin de la semaine pour être remis en état. Les vitraux de la cathédrale ont globalement bien résisté à l'incendie et les trois roses sont intactes.

S'agissant de l'édifice, un état des lieux des dégâts des désordres structurels liés à l'effondrement de plusieurs quartiers de voûtes a été entrepris par l'architecte en chef des monuments historiques, l'architecte des bâtiments de France conservateur du monument, les services du ministère de la culture et les personnels de la cathédrale, avec l'aide des pompiers. La statue sommitale du pignon nord du transept a été déposée, pour limiter les risques de mouvements de cette partie de l'édifice.

Dans les jours et semaines à venir, des travaux d'urgence seront entrepris, comportant notamment l'étalement du pignon nord du transept, des interventions de sécurisation et de consolidation ponctuelle, ainsi que la mise en place d'un parapluie permettant de protéger les parties de l'édifice privées de couverture des intempéries.

La reconstruction des parties disparues de l'édifice sera ensuite entreprise. Elle nécessitera la mise en place d'études approfondies et l'élaboration d'un schéma directeur de reconstruction. L'ensemble des services du ministère de la culture susceptible d'apporter leurs compétences sera mobilisé pour ce chantier hors normes, et pour rendre à la cathédrale Notre-Dame de Paris son aspect et sa grandeur tout en utilisant des méthodes et matériaux innovants.